

Projet culturel

PHASE I

[2011 - 2013]

Val de Nièvre :
Territoire de FabriqueS

La création facteur
de mutation
&
d'expression



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Val de Nièvre & Environs

Un territoire à Vivre

SOMMAIRE

Pages 1 / 2 : **Préambule**

Pages 3 / 4 : **Lecture Publique**

Pages 5 / 6 : **Musique**

Page 7 : **Théâtre**

Page 8 : **Spectacle Vivant // CREATION**

Page 9 : **Spectacle vivant // DIFFUSION**

Pages 10 / 11 / 12 : **Patrimoine // Tourisme**

Page 13 : **Arts Plastiques**

Page 14 : **Communication**

ANNEXES :

- I. L'Art et la Culture comme expression d'un territoire
- II. Charte du réseau des médiathèques du Val de Nièvre & Environs
- III. Convention de mise à disposition de personnel [co-responsables du réseau des médiathèques]
- IV. Actions et Budget culture 2011
- V. Projet Zic Zazou
- VI. Projet compagnie les gOsses
- VII. Projet Orchestre à l'école
- VIII. Récapitulatif des tarifs de saison culturelle

La vallée de la Nièvre a connu une profonde mutation depuis les années soixante après environ un siècle de mono industrie textile. L'effondrement du tissu industriel et de l'organisation paternaliste de l'emploi et du cadre de vie a entraîné un bouleversement profond de la vie économique, sociale et culturelle de cette région essentiellement rurale :

« Après des décennies de règne, le paternalisme industriel laisse des générations de populations orphelines, désœuvrées, désabusées car sans défense face à un libéralisme mondial dévastateur engendrant une crise économique et sociale sans précédent.

Sans inquiétude, sans ambition nouvelle pour leur avenir car rendue non nécessaire, les habitants qui trouvaient le minimum vital dans LEUR VALLEE, y travaillaient de père en fils, de mère en fille, docilement et généreusement sans se soucier du lendemain... puisqu'il y avait les usines et le labeur qu'elles procuraient. La fermeture de la manufacture du siège en 2009 a scellé définitivement cette longue période de prospérité dont la décadence s'était amorcée au début des années quatre vingts du siècle dernier par la disparition de l'activité liée au textile.

Le 21ème siècle marque le commencement d'une ère nouvelle pour le territoire du Val de Nièvre et environs ».

(cf. annexe 1 : « L'Art et la Culture comme expression d'un territoire »)

Les objectifs politiques et généraux de la CCVNE :

La Communauté de Communes du Val de Nièvre et Environs, a été créée par arrêté préfectoral le 4 décembre 1992. Elle concentre et conjugue ses efforts avec le soutien de ses partenaires à la re-dynamisation d'un territoire meurtri.

A sa création, la CCVNE comptait 17 communes (Berteaucourt-les-Dames, Bettencourt-Saint-Ouen, Bouchon, Canaples, Domart-en-Ponthieu, L'Etoile, Flixecourt, Halloy-les-Pernois, Havernas, Pernois, Ribeaucourt, Saint-Léger-les-Domart, Saint-Ouen, Surcamps, Vauchelles-les-Domart, Ville-le-Marcllet, Vignacourt).

Depuis 2008, 3 communes ont rejoint l'intercommunalité (Lanches-Saint-Hilaire, Franqueville et Fransu).

La CCVNE regroupe à ce jour 20 Communes pour 16863 habitants.

Au regard de ses statuts, la CCVNE a compétence pour intervenir dans les domaines suivants :

- Le développement économique et l'emploi
- L'aménagement de l'espace
- Le logement et le cadre de vie
- La politique culturelle et sportive
- La protection et la mise en valeur de l'environnement
- Les services à la population

Pour renforcer le développement économique et sa politique d'aménagement du territoire (deux pôles de compétences obligatoires), la CCVNE s'est dotée de la **compétence culture** en 1997. Sa mise en place est assurée par un Service Culturel, composé actuellement d'une équipe de 4 professionnels (une responsable du service culturel et de la programmation de spectacles vivants, un coordinateur culturel, un directeur de l'école de musique intercommunale et une secrétaire).

Cette politique culturelle est, de plus, concrétisée par la mise en place d'un réseau intercommunal de lecture publique, d'une école de musique et d'un programme de diffusion et de formation théâtrale. Elle a abouti en 2007 à la signature d'une convention d'objectifs triennale de partenariat avec l'Etat-DRAC de Picardie, le Conseil Régional de Picardie et le Conseil Général de la Somme.

La signature d'une nouvelle convention est l'occasion d'évaluer l'impact des actions menées depuis douze ans mais aussi et surtout de réorienter cette politique culturelle en l'adaptant aux problématiques du temps présent.

L'objectif général de la CCVNE consiste à vouloir recréer une période de dynamisme économique orientée vers de nouveaux sites florissants et le plein emploi. Il s'agira également, en donnant au Val de Nièvre une réelle identité artistique, de contribuer à son développement pour que ses populations s'épanouissent en scrutant l'avenir avec sérénité, volontarisme et optimisme dans la réussite personnelle que la société est en devoir de leur procurer.

Pour cela, l'action culturelle sera un outil au service:

- de la lutte contre les inégalités (inégalités d'accès à la culture, lutte contre l'illettrisme...)
- de l'émancipation personnelle en privilégiant l'expression sous toutes ses formes
- de la réussite éducative en intensifiant les liens avec les communautés scolaires
- de l'insertion sociale et professionnelle
- de la connaissance de soi-même et de la société afin de mieux se situer et s'intégrer dans celle-ci
- de la confiance en soi et aux autres, de la solidarité, de l'espoir et la confiance en l'avenir
- de l'attractivité et du rayonnement du territoire

Les cadres d'intervention

Les différents cadres d'intervention permettent à la CCVNE d'agir dans la proximité des publics et des problématiques locales de développement tout en étant soucieuse d'une cohérence globale à l'échelle du territoire en termes d'aménagement du territoire, d'équilibre de l'offre culturelle, de mise en réseau des acteurs...

Les champs d'intervention

Les actions de la CCVNE se situent dans le champ culturel au sens large, avec une spécialisation dans les secteurs du livre et de la lecture, du théâtre, de la musique, de la diffusion de spectacle vivant, du patrimoine et de l'éducation artistique et culturelle, en privilégiant la transversalité et l'interactivité. A travers les différents services, la CCVNE propose et accompagne des projets culturels et artistiques émergents, en développement, ou en cours de structuration, dans une dynamique de développement culturel local, en collaboration régulière avec les différents acteurs sociaux, éducatifs, etc.

Même si un certain nombre d'objectifs originels tels que l'égalité des chances, l'accès au savoir, la lutte contre l'illettrisme, l'ouverture au monde extérieur, l'appartenance à une entité communautaire, la mixité sociale et intergénérationnelle et la valorisation du territoire restent toujours d'actualité, il est désormais indispensable que la nouvelle politique culturelle contribue à l'intégration citoyenne des habitants dans un paysage et un lieu de vie en pleine mutation.

Pour cela, la Culture fera partie intégrante du développement du territoire et sera un facteur de développement économique.

Afin d'assurer la mise en œuvre de son projet politique « L'Art et la Culture comme expression d'un territoire », la CCVNE s'engage à poursuivre le développement culturel de son territoire sur plusieurs années autour du projet « Val de Nièvre : Territoire de FabriqueS - La création facteur de mutation et d'expression » et à mener à bien son programme d'actions lors d'une 1^{ère} phase 2011-2012-2013, autour :

- du livre et de la lecture publique
- de la musique et des pratiques musicales
- de la diffusion du spectacle vivant et des résidences d'artistes
- de la valorisation du patrimoine et du développement du tourisme
- de l'intégration des arts plastiques comme nouveau vecteur de développement culturel

Préambule :

La CCVNE souhaite favoriser l'accès à la lecture pour ses populations et développe un réseau intercommunal de médiathèques sur son territoire.

Depuis 1999, le réseau dispose de :

- 11 médiathèques informatisées réparties sur le territoire
- Une charte du réseau intercommunal de médiathèques [Cf. Annexe 2]
- Un catalogue d'ouvrages commun et cohérent
- 14 bibliothécaires formées et titularisées ou en voie de l'être
- Une coordination du réseau par 3 bibliothécaires co-responsables (validée par une convention de partenariat entre la CCVNE et les 3 communes concernées. [Cf. Annexe 3])
- Une action de proximité autour de la lecture publique avec l'ensemble des populations du territoire

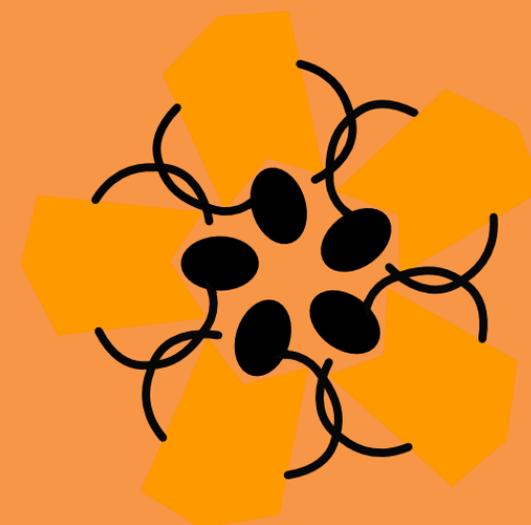
En plus de sa politique d'acquisitions, le réseau met en place des actions en direction de l'ensemble des habitants, orientées essentiellement autour de l'échange et la production dans le cadre de résidences d'auteurs ou d'actions ciblées sur des thématiques ou dispositifs existants.

Depuis 2006 et sous l'impulsion des élus et des bibliothécaires du réseau, un salon du livre intercommunal est proposé tous les deux ans.

Afin de favoriser l'accès à la lecture pour tous les publics, les médiathèques du réseau évolueront progressivement, par le biais du travail d'actions mené sur le territoire, vers de véritables lieux d'échanges et d'expression.

Objectifs :

- Poursuivre la répartition de l'offre et le développement des actions de lecture publique sur le territoire
- Rechercher et élargir les publics par la mise en place de nouveaux dispositifs d'action en direction de :
 - bébés-lecteurs
 - adolescents
 - publics les plus en difficultés avec la lecture
- Améliorer et développer de nouveaux outils d'offre informatique du réseau
- Poursuivre la prise en charge des postes de bibliothécaires par la CCVNE en vue d'une intercommunalisation du réseau de médiathèques



Programme d'actions :

- Mise en place d'un nouveau logiciel de traitement des données du réseau et évolution du fonds documentaire :
 - Collections réparties sur le territoire
 - Cohérence entre les acquisitions et les projets d'actions menés par le réseau
 - Mise en place d'un budget d'acquisitions intercommunal annuel en concertation avec les élus de la CCVNE et les partenaires institutionnels
- Ouverture et adhésion au réseau intercommunal d'une médiathèque à Domart-en-Ponthieu
- Réflexions autour de l'offre de lecture à proposer sur le territoire, en particulier pour les communes ne disposant pas de médiathèque
- Poursuite du travail d'action mené sur le territoire :
 - Conforter les rendez-vous réguliers autour de la lecture (résidences d'auteurs, ateliers...)
 - Positionner le Salon du Livre intercommunal dans une logique de développement de réseau en imaginant une ou plusieurs spécificités (favoriser les adolescents, publics les plus en difficultés avec la lecture)
- Recherche et élargissement des financements privés pour consolider le travail de développement de la lecture sur le territoire

Dispositifs et partenaires :

- Liens avec la BDS :
 - Développement du fonds documentaire et des collections dans les médiathèques du réseau
 - Dispositif ciblé vers les bébés-lecteurs
 - Décentralisation de formations
 - Travail autour du catalogue d'exposition
 - Décentralisation d'auteurs en résidence
 - Mise à disposition d'un catalogue d'œuvres numériques
- Etablissements scolaires du territoire :
 - Ecoles primaires
 - Collèges
 - Lycées
 - MFR
- Etablissements et dispositifs socio-éducatifs du territoire :
 - Crèche / ALSH / CAJ
 - Groupes d'actions sociales
 - Château Blanc de Flixecourt
 - IME de Ville le marclet
 - Guichet emploi
- Evènements nationaux autour de la lecture :
 - Printemps des Poètes
 - Leitura Furiosa
- Liens avec l'association « On a marché sur la bulle »
- Partenariats forts et réguliers avec l'association CARDAN
- Liens avec l'association ROCAMBOLE
- Partenariat avec l'ESAT (SAJ : Service Accueil de Jour)
- Financements privés (entreprises, artisans, commerces...)

Préambule :

Les sociétés musicales du Val de Nièvre, fortement imprégnées des traditions musicales du Nord de la France (orchestres d'harmonie, fanfares et batterie-fanfares) et étroitement liées au monde industriel, héritage de la Grande Harmonie Saint-Frères, ont connu un important déclin au cours du XXème siècle.

C'est dans ce contexte de crise et en partie dans le but de remédier aux pertes d'effectifs des 7 sociétés musicales encore en activité que l'école de musique intercommunale a été créée en 1999.

En outre, celle-ci a également pour missions de répondre aux attentes des publics peu concernés par les pratiques musicales traditionnelles, de sensibiliser, constituer et fidéliser de nouveaux publics et de soutenir la création et la diffusion de musique vivante.

L'école de musique de la CCVNE propose une formation riche et diversifiée comprenant :

- Un jardin musical pour les plus jeunes (4-6 ans) et une classe d'aspirants (6-7 ans), animés par des intervenantes spécialisées.
- Des cours collectifs de formation musicale basés sur le programme de la Confédération Musicale de France, ainsi qu'un cursus spécifique à destination des adultes fréquentant les sociétés musicales locales, les chorales et les ateliers de musiques actuelles.
- Des cours individuels et collectifs d'instruments (s'alignant également sur les programmes de la CMF) : flûte, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, piano et percussions.
- Des ateliers de pratiques musicales collectives :
 - deux classes d'orchestre (1er et 2ème cycles)
 - ateliers d'initiation aux Musiques Actuelles et Amplifiées (guitare, basse, claviers, batterie)
 - ateliers autour des Musiques Improvisées (combos jazz)
 - chorales enfants et adultes

Parallèlement et en complément de ces enseignements, l'école de musique coordonne en lien étroit avec le service culturel des rencontres avec des artistes et techniciens du spectacle-vivant, écrivains, auteurs-compositeurs sous forme de conférences, master-classes, résidences qui aboutissent généralement à une démarche de création et de diffusions programmées dans le cadre de la saison culturelle.

Dans un souci d'offrir un service de qualité, la formation continue de l'équipe pédagogique ainsi que son intégration sur les statuts de la Fonction Publique Territoriale sont fortement soutenues. Ainsi, 8 enseignants sur 13 sont titulaires de la FPT.

Afin d'assurer un programme d'enseignement cohérent, l'école de musique calque son fonctionnement sur les préconisations du schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture. Son affiliation à la Fédération Musicale de la Somme implique le suivi des programmes de la Confédération Musicale de France et la pertinence des évaluations.

L'acquisition par la communauté de communes des locaux « Atévé » à Vignacourt en décembre 2005 a permis de concentrer les différentes disciplines enseignées à l'école de musique en un pôle principal.

Parallèlement, deux sites satellites permettent de décentraliser les cours de piano et de jardin musical afin de toucher de nouveaux publics (Flixecourt et Domart-en-Ponthieu).

Deux musiciennes intervenantes qualifiées élaborent et mettent en œuvre chaque année des projets pédagogiques en milieu scolaire (concernant plus de 1200 élèves pour l'année scolaire 2010-2011).

Le nombre d'élèves inscrits au sein de l'école de musique, toutes disciplines confondues, est pour l'année scolaire 2010-2011 de 213 (contre 139 lors de la création de l'école de musique en septembre 1999).

Objectifs :

- Améliorer l'accessibilité et la proximité des services proposés par l'école de musique intercommunale
- Investir de nouveaux lieux de diffusion pour améliorer la visibilité des projets pédagogiques et des enseignements dispensés
- Consolider les partenariats existants, notamment ceux établis en relation avec le milieu éducatif, et diversifier les champs d'intervention en privilégiant l'innovation
- Développer de nouveaux partenariats et sensibiliser de nouveaux publics
- Œuvrer pour la création d'un réseau communautaire recensant les entités musicales du territoire (amateurs et professionnels, sociétés musicales, ensembles vocaux, groupes de musiques actuelles, techniciens du spectacle)
- Créer un lien social et intergénérationnel entre les musiciens du territoire en leur permettant de s'exprimer dans des contextes communs
- Impulser la dynamisation et contribuer à l'essor de l'ensemble des pratiques musicales amateurs du territoire
- Adapter le fonctionnement actuel de l'école de musique intercommunale, harmoniser la formation initiale et l'évaluation des enseignements selon les modalités préconisées par le futur Schéma Départemental des Enseignements Artistiques

Programme d'actions :

- Mise en place expérimentale du projet « orchestre à l'école » (cf. Annexe 7) en vue d'une pérennisation et d'un déploiement intercommunal pertinent
- Fondation concertée d'un orchestre intercommunal dédié à la création et à la mise en valeur du patrimoine de la vallée et d'un ensemble déambulatoire orienté sur un répertoire de musiques actuelles et festives (notamment dans le cadre de résidences)
- Poursuite des rencontres d'artistes ponctuelles ou sous forme de résidences, master-classes, répétitions publiques, créations en y associant les musiciens amateurs du territoire et de ses environs
- Mutualisation des moyens de mise en œuvre autour de projets élaborés en coopération avec les territoires périphériques
- Mise en place d'un échéancier d'actions visant à recenser, structurer, rendre visible et valoriser la pratique des Musiques Actuelles sur le territoire du Val de Nièvre
- Elaboration d'une proposition de plan de formation incitatif et attractif aux responsables des sociétés musicales amateurs du territoire en partenariat avec les établissements référents et ressources du département

Préambule :

La CCVNE propose une offre de pratique du théâtre en direction de l'ensemble de sa population depuis plusieurs années. Les habitants ont ainsi pratiqué le théâtre régulièrement sous forme d'ateliers, ou de manière plus ponctuelle, sous forme de stages ou rendez-vous occasionnels.

En cohérence avec sa politique culturelle renouvelée (CF. *l'Art & la culture comme expression d'un territoire*), la CCVNE souhaite associer une équipe artistique professionnelle et faire de la pratique du théâtre sur son territoire un enjeu de mutation.

Une mission est confiée à une équipe artistique, associée au projet culturel de la CCVNE, avec l'ambition de permettre aux habitants du territoire de pratiquer le théâtre en échangeant et en s'exprimant autour de la mutation de leur cadre de vie.

Un schéma de pratique du théâtre sera ainsi proposé à tous les habitants du territoire, privilégiant les rencontres et permettant à la parole de l'habitant de circuler et d'être entendue de tous.

Objectifs :

- Faire du théâtre un vecteur de mutation territoriale en permettant aux populations de s'exprimer sur leur cadre de vie
- Créer du lien et des échanges autour de la pratique du théâtre
- Favoriser les rencontres et échanges entre équipes artistiques et populations

Programme d'actions :

- Définition d'un plan de formation, en transversalité avec les pôles artistiques de la CCVNE, cohérent avec les orientations de politique culturelle et en direction de tous les habitants du territoire (Cf. Annexe 6)
- Mise en place de propositions de pratiques du théâtre en direction des enfants et des jeunes du territoire
- Accompagnement et encadrement du groupe intercommunal de lecteurs « l'Heure des Diseurs » (favoriser la création et la diffusion de lecture sur le territoire)
- Création d'un événement (rendez-vous) intercommunal autour des pratiques théâtrales amateurs.

Dispositifs ciblés :

- Aide à la pratique théâtrale et l'éducation artistique (Etat - DRAC de Picardie)

Préambule :

Depuis 2007, la CCVNE est sollicitée régulièrement par des compagnies et artistes professionnels du département, à la recherche de lieu(x) pour créer leurs spectacles, ce qui permet de constater le manque d'espaces prévus à cet effet.

Le service culturel de la CCVNE souhaite saisir l'opportunité de voir s'installer des artistes professionnels sur son territoire et proposer à la population, en fonction du contenu et de la durée de l'accueil, des actions culturelles (répétitions publiques, rencontres dans des établissements scolaires, échanges, diffusion de spectacle...)

La CCVNE a donc souhaité accompagner ces artistes dans leur démarche de création, en leur proposant un soutien par le biais de la mise à disposition de salles communales équipées pour l'occasion.

A ce jour, 8 compagnies ont été accueillies sur 3 ans dans un lieu du Val de Nièvre, dont 2 (la compagnie « Les Valeureux » et « Zef ») ayant pu bénéficier d'un apport technique, matériel et logistique (boîte noire, équipement son et lumière, communication, et apport éventuel de financement).

Il nous est paru indispensable de répondre à ces demandes et d'offrir aux compagnies les moyens de travailler et de se développer, tout en permettant aux habitants de rencontrer régulièrement des artistes émergents et confirmés.

Objectifs :

- Identifier le Val de Nièvre comme lieu d'accueil pour l'aide à la création artistique professionnelle
- Identifier le Val de Nièvre comme co-producteur de spectacles et concerts
- Identifier le Val de Nièvre comme plateforme de rencontres artistiques et culturelles autour de la création
- Poursuivre et développer le partenariat avec l'association **Bazar't** (aménagement du local proposé à disposition de l'association, renforcement du parc de matériel proposé aux équipes artistiques en création sur le territoire...)

Programme d'actions :

- 2 accueils de création par an (artistes professionnels émergents et / ou confirmés, prioritairement du département de la Somme)
- Compagnonnage : interventions de professionnels de la région et / ou hors région
- Actions culturelles en direction de la population : échanges, rencontres, discussions, répétitions publiques, ateliers, etc. (à définir pour chaque accueil par le biais d'une convention)
- Mise en place de résidences partagées avec d'autres structures et territoires du département et si possible de la région.

A terme, et en fonction des décisions politiques du territoire, la réhabilitation du Picardia (Flixecourt) est envisagée pour en faire un lieu d'accueil dédié à la création artistique professionnelle (phase 2 : 2014-2015-2016)

Dispositifs et partenariats :

- Les Institutions partenaires de la CCVNE (Etat - Drac de Picardie // Le Conseil régional de Picardie // L'EPCC Spectacle Vivant en Picardie // Le Conseil Général de la Somme)
- Les communes membres de la CCVNE
- L'association **Bazar't**

Préambule :

La programmation est établie chaque année dans le souci de proposer aux publics une palette la plus variée possible de spectacles et d'irriguer au mieux le territoire. Environ 10 à 12 spectacles et concerts sont programmés chaque saison par le service culturel.

La fréquentation du public aux spectacles proposés par la CCVNE a progressé : pendant la durée de la convention de développement culturel 2007-2009, elle est passée de 4 063 spectateurs en 2007 à 4 600 environ en 2009. En 2010, 5001 spectateurs ont assisté aux spectacles programmés. Le public s'élargit et se fidélise.

Le Val de Nièvre ne possède toujours pas de lieu de diffusion spécifique et la programmation des spectacles se déroule dans les salles communales qui sont aménagées, en fonction des demandes techniques, lors de chaque événement.

La politique tarifaire reste sensiblement la même : seuls les tarifs scolaires et jeune public ont été ajustés et validés par les élus lors du Conseil Communautaire du 25 octobre 2010 (cf. annexe 8)

Objectifs :

- Poursuivre l'élaboration des saisons culturelles (programmation de spectacles et concerts) en direction de tous les publics du territoire et au-delà, de l'enfance (voire la petite enfance) aux adultes, en passant par les différents cycles du parcours scolaire
- Diffuser de manière plus prioritaire les spectacles des Cies accueillies dans le cadre des accueils de création
- Poursuivre l'irrigation du territoire en visant à programmer des spectacles, concerts, auditions musicales, lectures... sur l'ensemble du territoire, en fonction de la taille des lieux communaux et des demandes techniques des artistes.
- Développer davantage d'actions culturelles liées aux programmations de spectacles et concerts, notamment à destination des établissements scolaires et de loisirs, mais aussi en partenariat avec l'action sociale.
- Poursuivre la fidélisation du public
- Aller à la recherche de nouveaux publics
- Améliorer la communication des actions et de la diffusion

Programme d'actions :

- Définition d'un plan de communication (plaquette de saison, flyers, revue, internet, facebook, presse...)
- Collaboration renforcée avec les réseaux existants pour mieux communiquer autour des spectacles (association de l'école de musique intercommunale, commission culture, communes, établissements scolaires...)
- « Relance » et élargissement de la Commission Culture
- Constitution d'un comité rédactionnel de base pour la revue culturelle.
- Développement et / ou entretien des contacts avec des personnes pouvant assurer un relais d'informations dans les communes du territoire.

Dispositifs et partenariats :

- Le festival d'Amiens musiques de jazz et d'ailleurs
- La comédie de Picardie
- Spectacle Vivant en Picardie
- La presse
- Les associations locales // les établissements scolaires
- Plan Départemental de développement culturel des collèges

Préambule :

Le Val de Nièvre possède un patrimoine local riche (naturel, architectural, culturel, historique et lié au passé industriel des usines Saint Frères depuis 1857), mais qui demeure en l'état. Les compétences de la Communauté de Communes s'exercent par l'appropriation des lieux par les acteurs culturels locaux qui les valorisent au moyen de programmations d'événements artistiques divers (concerts, visites, découvertes du patrimoine industriel de la vallée), dans un souci de rayonnement et d'attractivité du territoire.

La CCVNE a engagé il y a quelques années un projet artistique et pédagogique autour de la mémoire vivante et du patrimoine de la vallée de la Nièvre et Environs. Ce travail a contribué au renforcement du lien social, à l'établissement de liens entre les générations, à favoriser la création artistique avec et pour la population.

Les partenariats existants :

PARTENARIAT AVEC L'ASPAC DE BERTEAUCOURT-LES-DAMES :

Chaque année, la CCVNE (par le biais de l'école de musique intercommunale) et l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Communal de Berteaucourt-les-Dames (ASPAC) organisent un concert à l'occasion des Journées du Patrimoine, dans le but de valoriser l'abbatiale de Berteaucourt-les-Dames. Le programme est assuré par l'école de musique et par une formation musicale professionnelle.

PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION MÉMOIRES VIVES :

C'est dans le cadre du 150^e anniversaire de l'arrivée des frères Saint dans le Val de Nièvre que la CCVNE et l'association « Mémoires vives » ont travaillé en partenariat, de 2007 à 2009, afin de valoriser le Patrimoine de la vallée. Le projet de partenariat s'articulait autour de 3 points :

- Participation à l'édition d'un DVD, avec contribution à la restauration de films d'archives, comprenant : « **Mémoire d'oubliés** », film de 52 minutes réalisé en 1997, des images d'archives muettes d'ouvriers au travail, des images restaurées sur le thème des congés payés (1936-1938), le film sonore qui présente « l'invention Saint Frères », le métier circulaire, des interviews d'universitaires (historiens et sociologues), des séquences musicales (exemple : musiques de fanfares évocatrices des airs que les fanfares Saint Frères jouaient dans la vallée lors des fêtes populaires), des photos des usines à différentes époques et des paysages industriels en activité.
- Achat de 47 DVD pour les établissements scolaires et les médiathèques du Val de Nièvre.
- Diffusion du film à l'occasion de sa sortie, en présence de la réalisatrice Odile Delhaye, au Vox de Saint-Ouen en 2009. Pour l'occasion, un groupe de personnes du territoire bénéficiaires du RMI avait rédigé des textes sur les ouvriers et les conditions de travail, et les avait lu à la réalisatrice. Cette action avait été préparée par Madame Marie-Christine Gaffet (chargée de mission insertion au Conseil Général de la Somme), l'association Cardan et les acteurs sociaux des CMS de la vallée, en collaboration avec la CCVNE.

PARTENARIATS AVEC L'ASSOCIATION MÉRITES :

Deux **dépliants touristiques** (« Saint frères : l'industrie du jute dans la vallée de la Nièvre » et « Flixecourt : promenade littéraire *Dans les pas de Perrine* », autour du roman « En famille », d'Hector Malot), ont été réalisés : une stagiaire, Céline Georgin, étudiante en Licence Professionnelle d'histoire, avait initié un travail de recherche pour la réalisation de documents touristiques sur le Val de Nièvre en 2008, dans le cadre de la convention qui liait la CCVNE avec l'association Mérites et l'Université de Picardie-Jules Verne. Le projet a été poursuivi par le Conseil Régional de Picardie, en tant que projet pilote (photographies prises par un professionnel, traductions en plusieurs langues, mise en ligne des dépliants...). L'impression des dépliants a débuté en 2010 et leur mise à disposition auprès du public s'est effectuée dans les mairies et médiathèques de la CCVNE, ainsi que dans les offices de tourisme situés aux alentours du territoire (Pas d'office de tourisme dans le Val de Nièvre : réflexion des élus du territoire en cours).

La collaboration entre la CCVNE et l'association « Mérites » a donné lieu à l'organisation de **randonnées-conte** sur les traces de Perrine (l'héroïne du roman « En famille », d'Hector Malot, dont l'histoire se déroule dans le Val de Nièvre) et sur le passé industriel de la vallée, mais aussi d'une **randonnée** à destination des jeunes du centres ados de Vignacourt, dans le cadre d'un projet lié à l'environnement (en plus des aspects historiques du Val de Nièvre, sensibilisation à la faune et la flore de la vallée).

PARTENARIATS AVEC L'ASSOCIATION EUREKA-LES AMIS DE MOREAUCOURT :

La CCVNE est propriétaire de l'Abbaye de Moréaucourt. En 2008, elle a signé une convention de partenariat avec l'association Eurêka-Les Amis de Moréaucourt visant à l'entretien, l'aménagement et l'exploitation de ce site. L'association, par le biais de Sébastien Sireau, propose des visites gratuites du site le week-end au printemps et en été (accueil d'environ 400 personnes par saison) et organise des expositions temporaires (exemple : Norton Sax). Participation financière de la CCVNE en terme d'investissement (aménagement extérieur du site) et de fonctionnement.

PROTECTION DU PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL DU TERRITOIRE :

Depuis 2008, la CCVNE finance un chantier insertion visant à l'entretien et à la protection des zones humides (berges de la Nièvre et de ses affluents, marais communaux...)

Objectifs :

- Faire connaître ou mieux faire connaître le Val de Nièvre en communiquant sur le passé historique et patrimonial de la vallée.
- Faire connaître ou mieux faire connaître le Val de Nièvre d'aujourd'hui et de demain.
- Poursuivre et renforcer les partenariats avec les associations locales (l'Aspac de Berteaucourt-les-Dames, Mérites, Manessier, Eurêka-Les Amis de Moreaucourt ...)
- Elargir les publics (population du Val de Nièvre, notamment les jeunes et les élèves d'établissements scolaires, mais aussi personnes « hors territoire » et touristes)

Dispositifs & partenariats :

- Les associations du Val de Nièvre
- Le CIRT / CIDT
- Le Printemps de l'Industrie
- Le projet Fleuve Somme
- Le Plan Départemental de développement culturel des collèges
- Les journées du Patrimoine
- L'AREMA

Programme d'actions :

- Nouvelle impression des 2 dépliants touristiques et impression d'une nouvelle version en anglais (réalisée par le Conseil Régional de Picardie), ainsi qu'une diffusion des documents sur le territoire et au-delà
- Mise en place de randonnées (littéraires, pédagogiques...) et visites guidées, en collaboration avec les associations Mérites, et Eurêka-les amis de Moreaucourt
- Programmation d'actions et événements culturels sur des lieux liés à l'Histoire, le Patrimoine et le Tourisme (L'ancien Prieuré de Moreaucourt, l'abbatiale de Berteaucourt-les-Dames, les berges de la Nièvre...)
- Site de l'ancien Prieuré de Moreaucourt : programme de travaux visant à sauvegarder une partie des bâtiments de l'abbaye (dont la mise hors d'eau), et réalisation des aménagements extérieurs sur le site : entretien, sécurisation et aménagement du site (zones de tressage, plantations de fleurs, d'arbres fruitiers, réalisation d'un labyrinthe végétal, ...)
- Ouverture du site de Moreaucourt au public, y compris aux écoles du territoire, par l'organisation de visites commentées et encadrées, effectuées sous la responsabilité de l'association Eurêka-Les Amis de Moreaucourt
- Partenariats avec les offices de tourisme du département, voire de la Région.
- Favoriser l'émergence d'un relais d'informations touristiques, patrimoniales et culturelles sur le territoire

Préambule :

A l'occasion du renouvellement du projet politique de développement culturel de la CCVNE, les élus et membres du service culturel ont décidé d'ouvrir leur action à une discipline « nouvelle » pour le territoire, les Arts Plastiques.

Les enjeux essentiels du projet politique reposant sur la mutation du territoire et l'expression des habitants dans ce mouvement, il semblait indispensable de permettre à la population d'intervenir physiquement sur les transformations de son cadre de vie.

Ainsi, les élus et membres du service culturel ont imaginé un projet original; l'installation d'œuvres d'Art collectives dans l'urbanisme.

Un vaste programme, étalé dans le temps et défini en cohérence avec le développement global du territoire, permettra à des équipes artistiques de collaborer avec la population autour de créations et d'installations d'œuvres d'art dans le mobilier urbain.

Programme d'actions :

[Méthodologie du projet :]

- Sensibilisation et mobilisation des élus et partenaires institutionnels autour de l'installation d'œuvres d'art dans le mobilier urbain :

- Mise en place d'un comité de pilotage et suivi du projet
- Chercher des cohérences avec l'évolution globale du territoire (en particulier les constructions communales envisagées)

- Préparation à la mise en place d'un budget annuel consacré aux Arts Plastiques à compter de 2013 (évalué avec les élus de la CCVNE, les partenaires institutionnels et un artiste ou une équipe artistique dans le cadre de résidences)

[Mise en œuvre :]

- Missionner un artiste (ou une équipe artistique) pour une première phase de résidence (durée de 3 ans envisagée) pour imaginer et entamer la mise en œuvre d'un premier schéma cohérent d'installation d'œuvres d'art dans le mobilier urbain (pour un nombre limité de communes volontaires et définis lors de l'élaboration du projet)

- Travailler avec l'artiste (ou l'équipe artistique) sur la création et la gestion d'un atelier ouvert le temps de sa présence sur le territoire (espace éphémère d'expression, d'exposition, de création et d'échange avec la population // implanté dans une commune ciblée)

- Mise en place de réunions publiques (en fonction des projets à proposer), rencontres et échanges avec la population, recherche de publics

Dispositifs & partenariats :

- Communes membres de la CCVNE
- Lien avec les établissements scolaires du territoire (écoles primaires, collèges, lycées, MFR)
- Lien avec les établissements et dispositifs socio-éducatifs du territoire (Plan local d'insertion, château blanc de Flixecourt, IME de Ville-le-Marcllet, ALSH, CAJ)
- Rendez-vous du Fleuve // Plan départemental de développement culturel des collèges
- Invitations d'artistes
- 1% culture // Commande publique

- Supports de communication et diffusion locale :

Constitution, au sein de la commission culture de la CCVNE, d'un groupe de travail autour de la communication avec les missions suivantes :

- Création d'une revue / magazine culturel pour assurer un suivi du projet de développement culturel territorial [à partir de septembre 2011]

Installation d'un comité rédactionnel issu de membres de la commission culture

- Création et mise en place d'un réseau de diffusion de l'information sur le territoire

- Création de supports de communication complémentaires :

- Plaquelette annuelle d'annonce des événements culturels sur le territoire
- Flyers réguliers de rappel des événements (3 ou 4 réalisations par année)
- Affiches annuelles et récapitulatives des programmations de l'année

- Diffusion sur le territoire :

- Communes de la CCVNE (bulletins municipaux, diffusions communales)
- Etablissements scolaires du territoire
- Comités d'entreprises
- Associations du territoire
- Diffusion hors territoire (communes, commerces, offices de tourisme...)

Diffusion presse et autres supports :

- Diffusion dans les supports de communication des partenaires institutionnels

Vivre en Somme

Agir en Picardie

- Collaboration et suivi régulier du développement culturel par :

Journal d'Abbeville

Courrier Picard

France Bleue Picardie

- Recherche de nouveaux partenaires locaux :

Radio Campus

Le Patch

Graf'hit

- Recherche de partenariat avec des médias nationaux :

France Inter

France Culture

Revue (Télérama, LA SCENE...)

- Développement de la communication sur Internet :

- Gestion et développement des contenus du site internet de la CCVNE [www.cc-valdenievre.fr]
- Mise en ligne d'un espace d'échange sur le réseau social FACEBOOK :
Annonce des événements culturels de la CCVNE
Création d'espaces d'échanges autour des événements (retour sur les spectacles, échanges autour de projets...)
- Envois réguliers de newsletters sur les événements culturels de la CCVNE
- Annonce des événements culturels de la CCVNE sur des sites partenaires
agendaculturel.fr // agenda culturel du site du Conseil Régional

